



anils

Association Nationale
Interprofessionnelle
des Légumes Secs

en actions !

L'Association Nationale Interprofessionnelle des Légumes Secs (ANILS) est une section spécialisée de Terres Univia, l'Interprofession française des huiles et protéines végétales. Créée sous l'impulsion des acteurs du secteur de la lentille en 2015, elle permet d'organiser et de développer le marché des lentilles et des autres légumes secs en France (conformément au règlement communautaire relatif aux interprofessions n° 1308/2013 du 17 décembre 2013). Des actions de développement technique, de promotion, de communication et des études économiques sont ainsi menées pour les opérateurs de l'amont et de l'aval.



L'ANILS est composée des organisations professionnelles représentatives de la production, la collecte, la mise en marché, la transformation et le conditionnement de lentilles regroupées au sein de trois collèges. Ces associations et fédérations professionnelles construisent, ensemble, un plan d'action raisonné sur trois ans, adopté par son Assemblée Générale. Ces actions sont financées par la Cotisation Volontaire Obligatoire (CVO) versée par les producteurs via les organismes collecteurs et de mise en marché.

Les engagements en termes d'action et de financement pour le secteur de la lentille font l'objet d'un accord interprofessionnel reconnu par les pouvoirs publics.



La gouvernance de l'ANILS

1^{er} COLLÈGE – PRODUCTION

- Producteurs de Lentille Verte du Puy¹
- Producteurs de Lentille Verte du Berry²
- FOP • OPG • FNAMS

2^e COLLÈGE – MISE EN MARCHÉ

- La Coopération Agricole – métiers du grain
- FNA • UFS

3^e COLLÈGE – TRANSFORMATION ET CONDITIONNEMENT

- FNLS
- Les industriels conditionneurs de Lentille Verte du Puy¹
- Les industriels trieurs et conditionneurs de Lentilles Vertes du Berry²

Le fonctionnement de l'ANILS

L'ANILS obéit aux **trois principes fondateurs** d'une interprofession, en assurant :

- **la représentativité** de chacune des associations et fédérations professionnelles au sein de la filière ;
- **un équilibre paritaire** entre les trois collèges ;
- **des décisions unanimes** des familles professionnelles lors des choix importants pour l'interprofession.

Le respect de ces **trois piliers** contribue au bon fonctionnement de l'ANILS et des relations entre chaque famille professionnelle.

¹ Membres de l'Organisme de Défense et de Gestion (ODG) « Lentille Verte du Puy »

² Membres de l'ODG « Lentilles Vertes du Berry »



NOS ACTIONS POUR LE SECTEUR DE LA LENTILLE

Le plan d'action de l'ANILS traduit les orientations stratégiques des acteurs de l'interprofession telles que l'amélioration de la performance technique et de la durabilité de la culture de la lentille ainsi que la promotion de la filière auprès des consommateurs.

Lancé en 2016, le premier plan d'action a conduit à la création d'un comité technique national et d'un réseau d'expérimentation et d'animation dans plusieurs bassins de production (Berry, Haute-Loire, Nord-Est, Ouest et Sud-Ouest), en collaboration avec Terres Inovia, l'institut technique de la filières des huiles et protéines végétales. Les compétences et les outils de Terres Inovia ont permis d'obtenir et de diffuser de nombreuses références nationales, comme l'évaluation de solutions de lutte contre les bioagresseurs.

Le second plan d'action, qui a démarré en 2019, poursuit ce travail collaboratif technique et de recherche, avec un focus particulier sur la bruche. La promotion et la communication des valeurs et de la qualité de l'origine France des légumes secs ainsi que l'observation de la production et des marchés de la lentille sont menés en partenariat avec Terres Univia.



Le mot de Franck Rocher, le président de l'ANILS

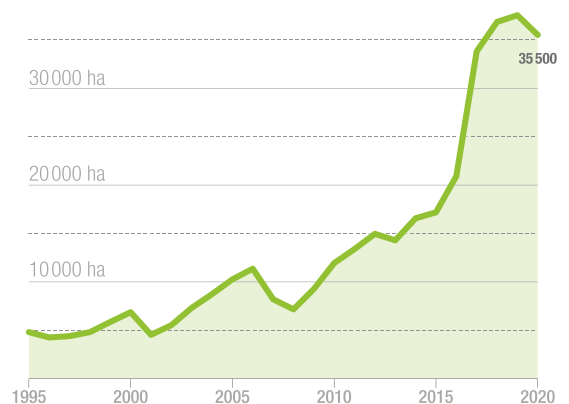
Les surfaces de lentilles ont explosé avec la diversification des cultures et l'augmentation de la demande, notamment venant des tendances de consommation flexitarienne et végétarienne. Il est alors important que les producteurs cultivent la lentille sous contrat pour structurer la filière et éviter l'effondrement du marché entraînant une baisse des prix. En proposant des lentilles d'autres couleurs que des lentilles vertes (pour le moment importées sur le marché français), nous verrons apparaître de nouveaux débouchés.

Dans ce contexte, l'ANILS permet de sécuriser davantage la production, de favoriser le dialogue au sein de la filière et de représenter l'ensemble de la filière auprès des pouvoirs publics. Un plan de communication ambitieux a débuté en 2020.

Évolution des surfaces de lentilles en France

Source : Terres Univia d'après ONIOL/ONIGC/
FranceAgriMer (déclarations PAC)

Depuis 2010, les surfaces de lentilles ont progressé au-delà des bassins de productions historiques du Berry et du Puy. Des adaptations en termes de structuration de filière, de segmentation de marché et de création de valeur ajoutée sont nécessaires pour pérenniser ces productions.



11 rue de Monceau – CS 60003 – 75378 Paris cedex 08
Tél. : 01 58 12 13 40

anils Association Nationale
Interprofessionnelle
des Légumes Secs